



Demande de proposition de Cotation

Titre de la Sollicitation :	Cotation pour l'achat d'un service de Formation « HEAT », « HEFAT », « SSAFE », ou curriculum équivalent sur la sensibilisation à l'hostilité, destiné aux employés de Family Health International 360.
Soumission à :	EpiCHaiti@fhi360.org esimmonds@fhi360.org prahmatabadi@fhi360.org
Date de publication :	8 janvier 2024
Délai de réponse :	15 janvier 2024
Date d'émission de contrat :	Février 2024

Field Code Changed

Méthode de soumission :

Répondez par courriel avec un document joint au format pdf.

L'entreprise s'engage à conserver les prix dans son offre pendant soixante (60) jours à compter de la date spécifiée pour la réception des offres, à moins qu'un autre moment ne soit spécifié dans l'addenda de la Demande de proposition (RFP).

APERÇU ORGANISATIONNEL

FHI 360 est une organisation à but non lucratif axée sur le développement humain, qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie de manière durable, à travers la promotion de solutions intégrées et adaptées au contexte local. Notre personnel regroupe des experts dans les domaines de la Santé, de l'Éducation, de la Nutrition, de l'Environnement, du Développement économique, de la Société civile, des questions liées au genre, de la jeunesse, de la recherche et de la technologie, ce qui crée une combinaison unique d'expertise qui nous permettent de relever les défis interdépendants actuels en matière de développement. FHI 360 est présente dans plus de 70 pays et sur l'ensemble du territoire des États-Unis.

DESCRIPTION

Formation en « HEAT », « HEFAT », « SSAFE », pour 23 employées de l'organisation Fhi360, basée à Port-Au-Prince et dans le Grand Sud.

La formation HEAT (Hostile Environment Awareness Training) est une formation conçue pour préparer les individus à travailler et à évoluer dans des environnements hostiles ou dangereux. Cette formation est souvent destinée aux travailleurs humanitaires, aux employés d'organisations non gouvernementales (ONG) et à d'autres professionnels qui peuvent être déployés dans des zones de conflit, des régions instables ou des situations d'urgence.

Conditions générales :

Voici la liste des éléments obligatoires que le bureau FHI360 souhaite qui soient couverts dans cette formation :

- Le produit doit offrir au moins de 3 jours de formation, 4 jours c'est aussi acceptable.
- La formation mettra l'accent sur les techniques avancées de gestion des situations dangereuses, et les mesures de sécurité personnelles nécessaires pour minimiser les risques pour la vie et l'intégrité physique des participants ;
- Les participants apprennent à évaluer et à gérer les risques pour leur propre sécurité. Cela inclut des techniques de gestion des situations dangereuses, la reconnaissance des menaces potentielles et la mise en œuvre de mesures de sécurité personnelles ;
- Formés aux premiers secours et aux soins d'urgence pour pouvoir réagir rapidement en cas de blessures ou de situations médicales critiques.



- Doit inclure l'utilisation des différents équipements de communication et la façon de signaler des situations d'urgence ;
- Equipés de compétences de négociation et de médiation pour gérer efficacement les situations de conflit, en favorisant des approches non violentes dans des contextes où la criminalité est prévalente.
- La formation doit être adaptée au contexte spécifique du pays à haut risque de criminalité.
- Elle doit être dispensée dans l'un ou l'autre des deux langues officielles du pays (Créole ou Français), avec des supports pédagogiques traduits le cas échéant.
- Le produit doit offrir des simulations en direct aux participants et le programme des simulations doit au moins couvrir les sujets suivants : Émeutes/troubles civils, enlèvement/détention illégale, tireur actif, premiers secours/presse en cas d'accident de la route.

Conditions supplémentaires :

Cette formation doit avoir lieu en deux temps pour deux groupes de personnes. Le premier groupe se trouvant à **Port-au-Prince** et le second groupe dans le Grand Sud plus précisément dans la ville des **Cayes**.

PRESENTATION DE LA PROPOSITION :

L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :

1. La lettre de cotation, datée et signée par le représentant du fournisseur dûment habilité ;
2. Une copie d'une patente fiscale pour le secteur d'activité à jour.
3. L'offre devra contenir :
 - I. **Le cout pédagogique de la formation**
 - II. **Un descriptif sommaire du contenu pédagogique**
 - III. **Le délai de livraison**

Les soumissionnaires doivent respecter toutes les exigences de la présente RFQ, y compris les modifications apportées par écrit par la FHI360. Cette RFQ est menée conformément aux procédures et directives d'acquisitions de la FHI360.

CRITERE D'ATTRIBUTION DU CONTRAT :

1. Proposition financière : 30%
2. Spécificités techniques : 40%
3. Délai de livraison : 30%

Au moment de l'attribution du contrat ou du bon de commande, La FHI se réserve le droit de modifier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou de marchandises, jusqu'à vingt pour cent (20% maximum) de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres modalités.

CONDITIONS DE PAIEMENT

1. Si votre offre est acceptée le fournisseur retenu devra fournir une facturation à la FHI360 pour l'acquisition des produits et les paiements seront effectués dans les trente (30) jours suivant la réception de la facture.
2. **Type de contrat à attribuer** **Bon de Commande**



SOUSSION ET DATE LIMITE DE RÉPONSE :

La cotation doit être soumise par courriel adressée à FHI360 aux personnes de contact suivantes :

Adresse électronique dédiée :

- esimmonds@fhi360.org
- EpiCHaiti@fhi360.org
- prahmatabadi@fhi360.org

***Objet obligatoire du courriel :**

Le soumissionnaire s'engage à maintenir son offre ferme pendant 60 jours calendaires à compter de la date de soumission.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE :

- FHI360 n'est pas tenu d'accepter un devis, ni d'attribuer un contrat ou un bon de commande.
- FHI 360 se réserve le droit d'annuler la sollicitation et ne pas attribuer un gagnant à tout moment sans aucune responsabilité pour la FHI360 sur avis aux soumissionnaires.
- FHI 360 peut rejeter tout ou partie des réponses reçues.
- L'émission de la sollicitation ne constitue pas un engagement d'attribution par FHI 360.
- FHI 360 se réserve le droit de disqualifier toute offre basée sur le non-respect par l'offrant des instructions de sollicitation.
- FHI 360 n'est pas responsable des coûts associés à la préparation et à la présentation d'un devis par un fournisseur, quel que soit le résultat ou la façon de procéder au processus de sélection.
- FHI 360 se réserve le droit d'attribuer une récompense sur la base de l'évaluation initiale des offres sans autre discussion.
- FHI 360 peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités de la sollicitation, ou d'émettre plusieurs récompenses en fonction des activités de sollicitation.

CONTROLE EXCLUSION :

Tout contrat résultant de cet exercice RFQ peut être subordonné à une procédure de vérification des vendeurs et/ou une vérification des antécédents et peut également exiger une visite de vérifications du site de fonctionnement du vendeur avant l'attribution.

DATE PREVUE D'ATTRIBUTION DE CONTRAT :

La date limite de la soumission des cotations est le 15 janvier 2024.